

COMPTE RENDU DE LA REUNION ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 25 NOVEMBRE 2009

Présents : Christian VUILLAUME, Alain MAIGROT, Jean-Jacques MUTIAUX, Philippe GUYOT, Denis BURY, Franck GUIGNERET, Isabelle HEINIS, Gabrielle RIZZI, André SAILLARD

Excusé : Patrick NICOD, Laurent MACLE

secrétaire de séance : Alain MAIGROT

1. L'eau

- Le service de contrôle de la qualité de l'eau par le Conseil Général va progressivement s'arrêter à compter du 1^{er} janvier 2010. Suite à cette annonce, Monsieur le Maire avait proposé aux Maires du canton concernés par ce problème, d'écrire au Président du Conseil Général afin de lui exposer la situation dans laquelle ces communes se retrouvent. en réponse, le Conseil Général a expliqué pourquoi ce service s'arrêtait et a proposé de voir pour une solution alternative qui cadrerait avec les nouvelles dispositions juridiques, à savoir l'obligation de passer un marché pour ce service.

- **Ligne téléphonique du château d'eau et surveillance de la qualité de l'eau :** un technicien de France Télécom est venu installer les deux lignes normales pour remplacer la ligne spécialisée qui existait jusqu'à présent.

Pour la surveillance de l'eau, plusieurs possibilités s'offrent à la commune. Des devis ont été réalisés par VEOLIA. Une première proposition permettant de surveiller le niveau de chloration de l'eau avec un système d'alerte en cas de baisse importante du taux de chloration, ce système a un coût d'environ 5 000€. La deuxième proposition reprend ce système de contrôle et le complète par un système de contrôle de la turbidité, et ce pour un total d'environ 8 700€. Le Conseil Général pourrait subventionner ce projet à hauteur de 39%.

- **rénovation du réseau d'eau :** Monsieur le Maire propose de profiter des travaux réalisés par l'entreprise SBTP, pour le compte d'ERDF, pour changer les conduites d'eau qui sont en plomb dans la rue des Chèvres, la rue de la Bargine et la rue de la Forge. La commune profiterait également de ces travaux pour changer les compteurs défectueux et les mettre à l'extérieur des habitations pour faciliter les relevés. Un devis a été demandé à l'entreprise SBTP, celui-ci reste à affiner. Une fois le devis définitif reçu, le Conseil se réunira en session extraordinaire pour décider ou non de la réalisation de ces travaux.

2. Chantier ERDF

Les travaux d'enfouissement de la ligne EDF qui monte de Voiteur et le changement du transformateur sont prévus en janvier 2010. Pour la couleur du nouveau transformateur, le Conseil souhaite prendre l'avis auprès de Monsieur Reichardt, architecte conseil de la Commune.

Le dossier de demande de subvention passe devant la commission des sites de la DIREN fin novembre.

3. Propositions de décisions modificatives budget 2009

Le Maire présente les décisions modificatives concernant le budget général 2009. Le Conseil les adopte à l'unanimité.

4. Positionnement des Relais d'Information Service (RIS)

Le Maire présente le projet de la Communauté de Communes d'implanter des RIS afin de faciliter la découverte du vignoble du Château-Chalon. Le Conseil municipal accepte à l'unanimité ce projet ainsi que les plans montrant l'implantation de ces RIS.

5. Urbanisme : point sur les dossiers

- **Cartier :** l'Indivision Cartier ne souhaite plus participer au protocole d'accord mis en place avec la Préfecture. Ils se proposent de faire des propositions de négociation. Deux possibilités se présentent pour la Commune : soit le Conseil attend ces propositions soit il attaque maintenant avec un arrêté interruptif de travaux pris sous couvert de la Préfète. Le Conseil décide d'attendre les propositions de l'Indivision Cartier avant de lancer un nouvel arrêté.

- **Converset :** Monsieur Converset attaque la Commune pour excès de pouvoir. On attend les propositions de l'avocat de la Commune, le cabinet Begin pour savoir comment réagir à cette attaque.

- **Vidal :** c'est la Commune qui est chargée du recollement et non plus les services de la DDEA. Le problème se pose toujours pour le mur qui a été construit sur une parcelle appartenant à la Commune.

- **Révision de la ZPPAIP** : une proposition est faite de voir pour réviser la ZPPAUP afin d'y intégrer les nouvelles technologies qui poseront de plus en plus de problème. Il est décidé d'attendre que les différents litiges en matière d'urbanisme que connaît la commune soient résolus avant de lancer une telle révision.

6. Affouages

Il y a eu 16 inscrits pour 2009. Afin de faciliter le passage des tracteurs des affouagistes, il est décidé d'élargir le chemin qui donne accès aux parcelles concernées par l'affouage. Ce chemin sera également matérialisé par des piquets.

7. SDIS : délibération amortissement des subventions d'équipement

Monsieur le Maire présente la proposition de délibération fixant les cadences d'amortissement des subventions d'équipement suite au financement du centre de secours de Voiteur/Domblans. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette proposition.

8. Social

La question est posée si la commune est assurée lors des rencontres qu'elle organise pour les anciens une fois par mois au foyer rural. La commune ayant une extension de son contrat d'assurance pour le CCAS, elle est assurée pour ces rencontres.

Arbre de Noël : l'arbre de Noël des enfants aura lieu le dimanche 20 décembre, avec la participation des anciens. Mesdames Rizzi et Heinis s'occupent de l'organisation.

9. Travaux avec l'Association Foncière

L'Association Foncière va faire intervenir l'entreprise Raymond pour des travaux de débroussaillage sur des chemins lui appartenant. Il est convenu d'en profiter pour faire également les chemins appartenant à la Commune, notamment le celui qui accède à la Cude.

Questions diverses

- Restauration des tableaux et statues de la Cure : Monsieur le Maire présente les devis de restauration. Il est convenu que ces frais étant relativement élevés, ils ne présentent pas une priorité pour le moment au vue notamment des travaux de rénovation du réseau d'eau et du changement du transformateur EDF prévus.

- Tarifs SIARD pour 2010 : le SIARD a voté les tarifs de l'assainissement pour 2010 :
Abonnement : 25€
Prix au m³ : 0.80€

Plusieurs conseillers s'étonnent d'une augmentation de plus de 33%, laquelle semble s'expliquer sans doute par un surdimensionnement de la station qui a pris en compte l'aspect viticole du territoire.

- Devis pour la réparation du tracteur de Monsieur Daumard : vu le montant du devis de l'entreprise SEMAG pour réparer le tracteur de Monsieur Daumard dont il se sert pour effectuer le déneigement dans la commune, le Conseil décide de passer le forfait déneigement à 600€ au lieu de 400€. Ce forfait correspond à la somme versée à Monsieur Daumard, pour immobilisation du tracteur; lorsque qu'aucun déneigement n'est nécessaire durant l'hiver. Il est déduit de la facture de prestation de service présentée en fin de saison.

Prochain conseil municipal extraordinaire le 11 décembre 2009